

Motion de M. Alain Marquet et Mme Michèle Künzler: «La Ville encourage l'utilisation des TPG».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 15 novembre 2000)

MOTION

Considérant:

- que la Ville suffoque régulièrement sous la charge des gaz toxiques émis par les véhicules privés;
- que cette nuisance très lourde génère des coûts induits très importants en matière de santé publique;
- que ces coûts se répercutent inévitablement sur les finances des collectivités publiques;
- que les TPG offrent des prestations sans cesse améliorées;
- que le transfert modal est une des bonnes réponses à apporter pour diminuer l'émission des nuisances, telles que le bruit et les éléments toxiques des gaz d'échappement;
- que toutes les interventions en amont permettront de réduire les coûts de mise en conformité des bâtiments aux normes qu'impliqueront les ordonnances fédérales en matière de bruit (OPBruit) et de pollution de l'air (OPAir);
- que la Ville de Zurich vient de mettre en place une expérience dynamique dans ce sens,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'engager des négociations avec les Transports publics genevois sur la possibilité de rendre gratuits, pour les usagers des transports publics, les tronçons: Rive-rond-point de Plainpalais et retour, ainsi que gare de Cornavin-place Neuve et retour.